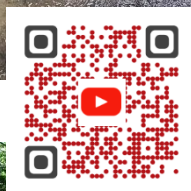
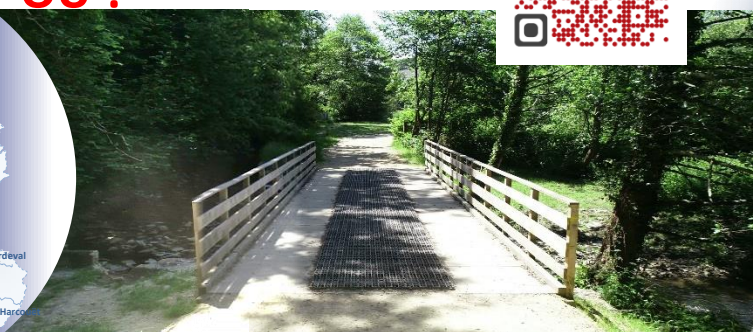


Rétablissement de la continuité écologique du Trottebecq

Realisations 2020 / 2021

Fédération Départementale
des Associations Agréées pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique de la Manche

OÙ ?



POURQUOI ?

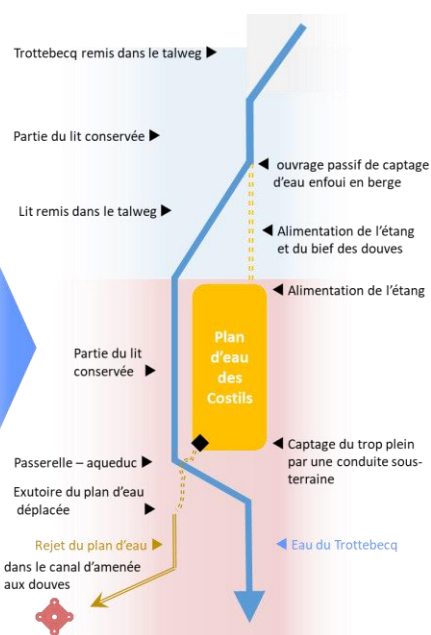
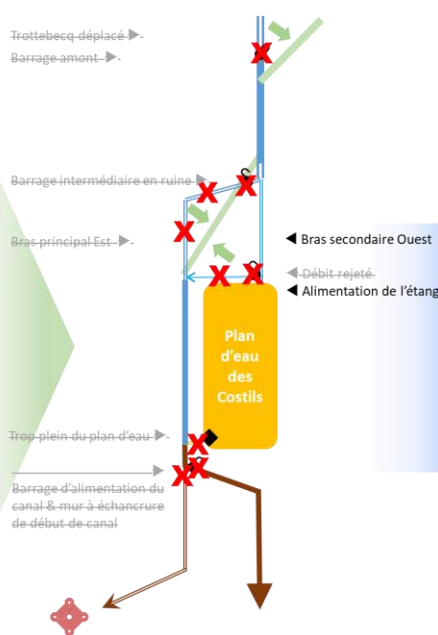
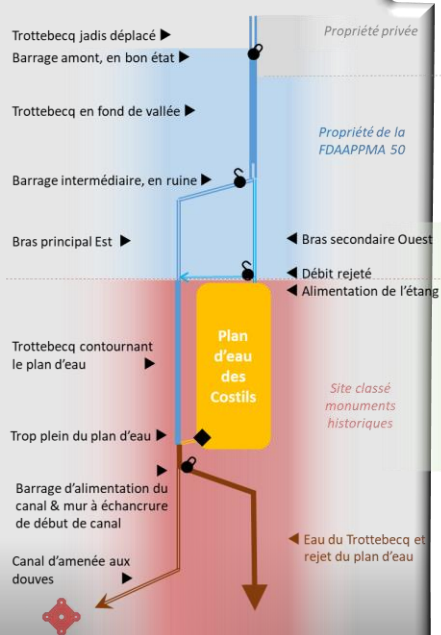
- Restaurer les habitats d'eau vive et une zone humide
- Augmenter les reproductions naturelles
- Solder un contentieux administratif de plus de 15 ans
- Fiabiliser et isoler l'alimentation de l'étang des Costils et des douves du château des Ravalet
- Préserver le patrimoine historique et Valoriser des parcours de pêche



Trottebecq complètement libéré sous une large passerelle multi-usagers

Le Trottebecq avant, un saut d'obstacles :

... Comment tout résoudre ? Le projet :



Ruisseau très artificialisé : lits déplacés, 2 barrages & 2 prises d'eau problématiques successives pour alimenter, l'un, le plan d'eau et l'autre, les douches.

Restaurer le ruisseau en fond de vallée, n'utiliser qu'un seul ouvrage neutre pour le cours d'eau pour alimenter, en série, les pièces d'eau du site classé.



Le barrage avec le passage de l'eau dans une échancrure étroite



Prairie humide de la FDAAPPMA 50 entourée par les bras du Trottebecq jadis déplacé

Phase 1 : octobre 2020

Phase 2 : juillet 2021



Au même endroit que ci-dessus, la passerelle-aqueduc qui ne contraint plus la section du lit



Le Trottebecq sinueux qui a retrouvé le centre de la prairie humide

Un engagement envers la communauté locale!

La FDAAPPMA 50 est cosignataire du contrat Eau et Climat qui lie : Le Cotentin Communauté d'Agglomération à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, pour la réalisation de travaux significatifs visant à l'amélioration du milieu aquatique et de la qualité de l'eau.

Cette opération est la première visant à honorer notre engagement et celui de la CA Cotentin.

Montant des travaux : 169800 € TTC

QUI

L'entreprise



Terrassement, Passerelles, Bucheronnage

50 000 St Georges Montecq

A FAIT

Animation du dossier



Unité GEMAPI

Financier

90 %



QUOI

Financier - Propriétaire 9 % et plantations d'arbres



Financier

1 %



Évaluation



Aide à la pêche de sauvetage

